



Groupement
Hospitalier
de Territoire
du Cher



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ÉDITION 2024



SOMMAIRE

. EDITO.....	4
 . AXES MAJEURS 2024.....	6
1. Des groupes de travail pour un territoire plus attractif.....	8
2. Un séminaire autour du projet médico-soignant de territoire....	13
3. Mise en oeuvre territoriale du dispositif de non-concurrence des personnels médicaux.....	16
 . LES ACTUALITÉS DU GHT18.....	18
1. Un système d'information qui évolue.....	20
2. Des actions en faveur de la cybersécurité.....	27
3. Des recrutements de praticiens.....	30
4. Une première participation à Santexpo.....	31
 . DES PROJETS QUI SE POURSUIVENT.....	34
1. Le déploiement de la télésanté.....	36
2. La direction des Achats du GHT18.....	38
3. L'EMGT18 et AGARICS.....	44
4. La Maison sport-santé du GHT18.....	47



Rémi FAUQUEMBERGUE

Directeur des Centres Hospitaliers
Jacques Cœur Bourges Sancerre,
établissement support du Groupement
Hospitalier de Territoire du Cher

Depuis mon arrivée à la direction de l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher (GHT 18), j'ai immédiatement saisi les opportunités pour notre territoire.

Chaque projet, chaque initiative, chaque action menée s'inscrit dans ces principes :

- **assurer une égalité d'accès à des soins à la fois sécurisés et de qualité,**
- **garantir une prise en charge commune et graduée du patient.**

Ce qui distingue notre Groupement Hospitalier de Territoire, c'est la dynamique collective qui nous pousse à avancer ensemble autour des différents projets que peut offrir notre territoire.

Le projet médico-soignant de territoire, l'élaboration de la clause

.EDITO

de non concurrence, la poursuite du déploiement du Dossier Patient Informatisé (DPI)... nombreux sont les projets réalisés ces derniers mois. Chacun vise à renforcer l'efficacité de nos services, à optimiser la prise en charge de nos patients et à rendre le territoire plus attractif.

Le projet médico-soignant de territoire a été le grand projet de l'année 2024. Il a mobilisé l'ensemble des équipes des établissements parties au GHT18.

L'année 2024 a aussi permis la poursuite du déploiement du DPI dans les établissements, visant une unité dans certaines pratiques, notamment en permettant une prise en charge coordonnée des patients au sein des établissements parties au groupement.

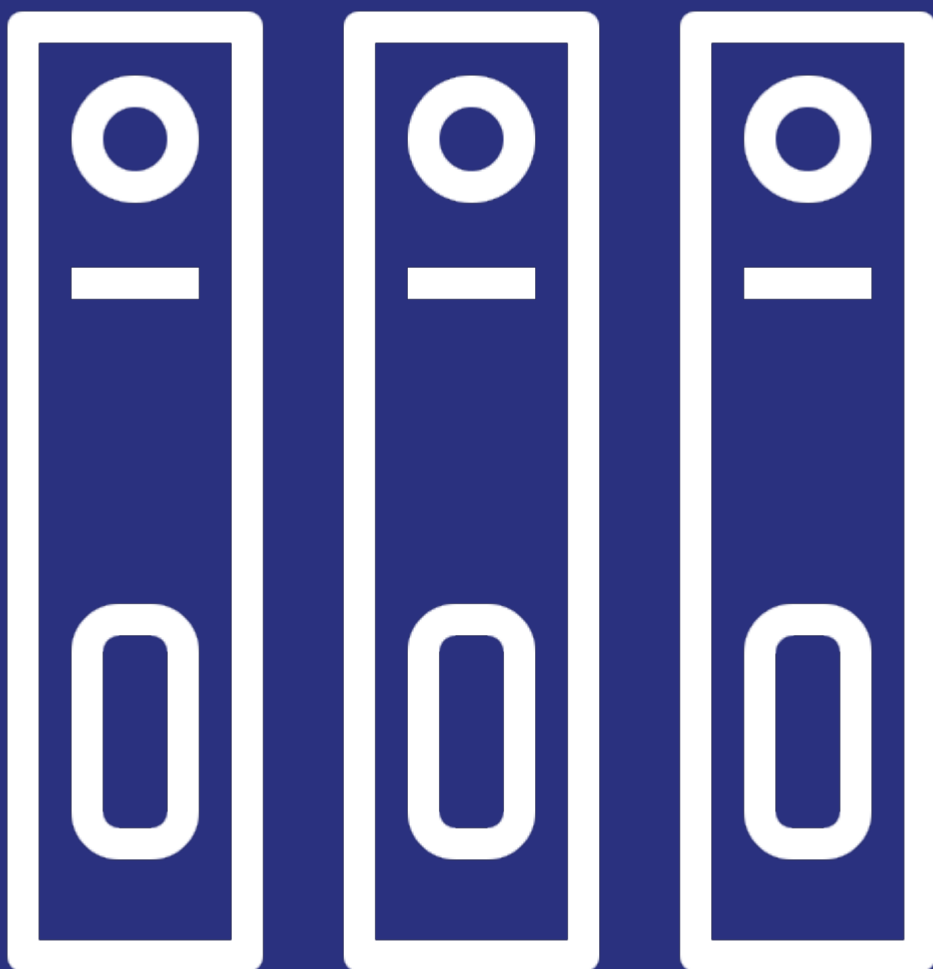
Ces réalisations, concrètes et ambitieuses, témoignent de notre

capacité à transformer nos idées en actions tangibles, à construire un avenir où chaque patient peut avoir confiance dans la qualité des soins qui lui sont prodigués.

Les activités mises en œuvre (Equipe Mobile Gériatrique Territoriale du Cher, AGARICS, Maison Sport Santé du GHT18, etc.) sont pérennisées au sein du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher.

Pour 2025, nous travaillons ensemble sur de nouvelles actions avec cohésion et coopération pour renforcer notre collaboration au sein du GHT18.

À travers cette dynamique collective, nous nous engageons non seulement pour le présent, mais aussi pour l'avenir des patients que nous accompagnons.



.AXES MAJEURS

2024

1. DES GROUPES DE TRAVAIL POUR UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIF

Dans un territoire médical en tension, le GHT18 aspire à renforcer son attractivité sur plusieurs aspects. Des rencontres diverses, mobilisant les différentes directions des établissements parties au GHT, permettent la mise en œuvre des actions visant à développer davantage le territoire en le rendant plus attrayant.

Un comité de pilotage, composé des directeurs des soins et des directeurs des instituts de formation du GHT18, s'est tenu en 2024.

La mission principale de ce comité de pilotage est d'aborder les questions relatives à l'attractivité du territoire du Cher :

1. LA PROPOSITION DE STAGE

Centralisée à l'échelle du GHT18, elle vise à garantir que toutes les périodes de stage soient occupées.

OBJECTIFS :

Penser les parcours de stage entre établissements en créant des parcours de stage inter-établissements coordonnés à l'échelle du GHT18 pour permettre aux étudiants de mieux appréhender la notion de parcours patients sur le territoire ;

Développer les parcours de stage de nuit dans l'objectif de pallier les difficultés à recruter des agents de nuit et permettre d'augmenter le nombre de places de stage offertes aux étudiants paramédicaux.

2. LA CENTRALISATION DE LA FORMATION

OBJECTIFS :

Formation pour les faisant-fonction cadre.

Historiquement, seuls les agents du Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges ont bénéficié de ces formations malgré qu'elles soient ouvertes sur le GHT18.

Formation Aide-Soignant pour acquérir les nouvelles procédures, liées au Décret n°2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé.

Les instituts de Vierzon et de Bourges ont élaboré un module incluant des formations pour les aides-soignants diplômés avant 2021 pour leur permettre de réaliser certains soins courants de la vie quotidienne en collaboration avec les infirmiers, notamment la réalisation de certains soins liés :

- aux médicaments,
- à l'élimination,
- à la fonction respiratoire
- au recueil de la glycémie.

Ces nouveaux actes réalisés par les aides-soignants permettront de libérer du temps pour le personnel infirmier.

Pour 2025, cette recherche d'attractivité sera étendue également aux directions des ressources humaines grâce

au projet de mutualisation des formations et l'élaboration d'une politique d'attractivité.

La création d'une commission qualité, sécurité des soins et relations avec les usagers du GHT18 avec pour mission d'assurer le pilotage stratégique et la déclinaison opérationnelle de la démarche Qualité et Sécurité des Soins et relations avec les usagers à l'échelle du GHT.

L'enjeu pour le GHT est d'accroître la culture et l'implication des professionnels de chaque site dans une démarche qualité commune et partagée afin de répondre aux attendus de la Haute Autorité de Santé.

A l'échelle territoriale, les objectifs du projet Qualité et Sécurité des Soins sont :

- de favoriser l'adhésion de l'ensemble des acteurs pluri-professionnels et des usagers par un management territorial de la qualité et de la sécurité des soins ;

- de fédérer les Directions qualité de chaque établissement pour améliorer les coopérations entre les établissements parties ;
- de garantir un même niveau de Qualité et Sécurité des Soins par la maîtrise des risques à l'échelon territorial ;
- de valoriser la participation de l'utilisateur, dimension incontournable d'amélioration des pratiques soignantes ;

Cette année 2024 a permis de formaliser **l'écriture d'une politique commune « Qualité et Sécurité des Soins » du GHT18** élaborée conjointement par les 5 établissements parties du GHT du Cher.



Une politique « Qualité et Sécurité des Soins » commune, autour de 3 axes :

1 2 3

Développer une **culture partagée** de la qualité et de la sécurité des soins à l'échelle du GHT18

Favoriser le **partage**, les **échanges d'informations** et l'**utilisation d'outils communs** pour harmoniser les pratiques

Participer à l'**optimisation des parcours** des usagers du territoire

Par :

- Le **traitement des Evénements Indésirables Associés aux Soins (EIAS)** au niveau du GHT18
- L'utilisation des **procédures externes** comme levier pour améliorer la démarche de Qualité et Sécurité des Soins au niveau du GHT18

Grâce à :

- L'**accès et le partage d'informations** par l'utilisation d'un logiciel Qualité commun
- La prise en compte et la valorisation de l'**expérience patient**

En :

- **Formalisant des parcours** des usagers au sein du territoire
- **Identifiant et traitant des risques de rupture** dans les parcours des usagers

L'ensemble de ces axes de travail seront déclinés en **objectifs opérationnels** et en **fiches-actions** pour l'année 2025.

La **gestion territoriale des lits** est un projet porté et financé par l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire qui a pour objectif d'améliorer les parcours patients sur le territoire par un partage du statut des lits des 5 établissements du GHT18 :

- En ayant une visibilité en temps réel des lits disponibles ;
- En facilitant le retour et les transferts de patients après une prise en charge aiguë de recours dans l'établissement d'origine ;
- En identifiant en temps réel et de façon anticipée les situations territoriales de tension des lits ;
- En coordonnant la planification des fermetures et ouvertures de lits.

Pour développer ce projet, un module sera déployé sur le logiciel Hôpital Manager pour connaître en temps réel l'occupation des lits des établissements ainsi que les lits disponibles avec des droits d'accès pour certains profils.

En 2024, il y a eu :

- **3 comités de pilotage** pour réaliser un état des lieux des différents fonctionnements en matière de gestion des lits dans chaque établissement du GHT18,
- l'élaboration d'un **cahier des charges** des attendus d'un dispositif de gestion des lits,
- l'**identification de la solution** la plus adaptée.



OBJECTIF 2025

Utilisation de l'outil et déploiement du DPI dans les établissements du GHT18.

2. UN SÉMINAIRE AUTOUR DU PROJET MÉDICO-SOIGNANT DE TERRITOIRE

Le Projet Médico-Soignant de Territoire est essentiel pour un groupement hospitalier de territoire.

Au-delà des obligations réglementaires, l'intérêt majeur de ce document est de **reconnaître un projet commun et une responsabilité partagés envers une population et un territoire.**

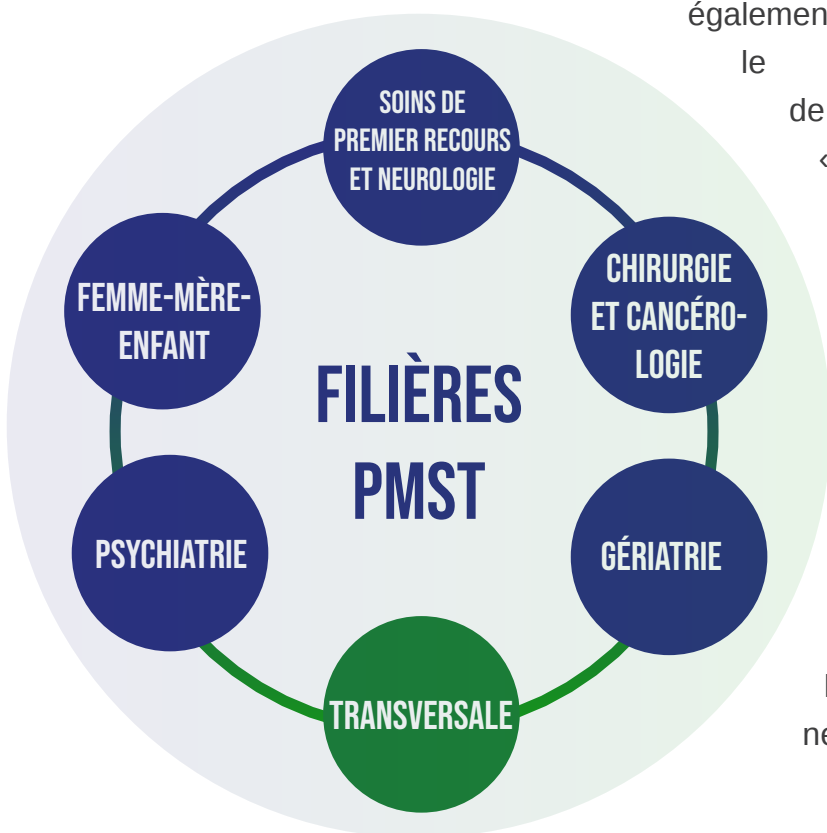
Sur cette base, il permet une orientation commune pour tous

les établissements parties au Groupement Hospitalier de Territoire ainsi que pour les professionnels hospitaliers qui constituent leurs équipes.

Cinq filières spécifiques ont été choisies, en lien avec l'Agence Régionale de Santé et le Projet Régional de Santé, pour structurer l'offre de soins hospitalière publique.

Une sixième filière transversale a également pour objectif de rendre le Groupement Hospitalier de Territoire du Cher « magnétique » en développant l'attractivité et la fidélisation pour le territoire du Cher.

Cette ambition s'appuie sur un axe fort de développement de l'attractivité et de la fidélisation pour augmenter et stabiliser les ressources humaines nécessaires.



Deux grands objectifs sont posés :

- Sécuriser l'offre de proximité,
- Fluidifier l'accès aux structures de recours lorsque que cela s'avère nécessaire.

Les travaux d'élaboration du projet ont été accompagnés par le cabinet VI Santé qui a organisé les différents échanges pour la rédaction du support.

Pour la première fois, les différentes équipes des établissements parties au GHT18, qui ont œuvré pour la rédaction du PMST, se sont rencontrées le 18 avril 2024 lors d'un séminaire. Ce sont plus de 50 professionnels présents.

Ce séminaire a été un outil méthodologique et managérial nécessaire après la phase de diagnostic. Il a permis d'élaborer les enjeux.

M
a
r
s

A
v
r
i
l

M
a
i

J
u
i
n

J
u
i
l
e
t

A
o
û
t

S
e
p
t
e
m
b
r
e

DIAGNOSTIC



**ENVOI DES LETTRES
DE MISSION**

**PLAN D'ACTION
DE CHAQUE PROJET**



**FORMALISATION
DU PMST**



> Comité stratégique / Instances



La rédaction du Projet Médico-Soignant de Territoire a été marquée par le renforcement de la cohésion d'équipe entre tous les acteurs du projet. Cet investissement collectif a permis cette dynamique de groupe, constituant un véritable atout.

Cela a conduit à l'approbation du projet par l'ensemble des commissions médicales d'établissement du GHT18.

Et après ?

L'année 2025 marquera le démarrage de la mise en œuvre des 25 projets identifiés au travers des 6 filières du PMST.



Delphine APERT
Présidente de la CSIRMT
de Groupement



Dr Laurent VAZ
Président de la Commission
Médicale de Groupement



**MERCI AUX ACTEURS
PROMOTEURS. NOUS
SAVONS COMPTER
SUR EUX POUR
CONSTRUIRE LES
ACTIONS AU BÉNÉFICE
DU TERRITOIRE.**

3. MISE EN OEUVRE TERRITORIALE DU DISPOSITIF DE NON-CONCURRENCE DES PERSONNELS MÉDICAUX

Depuis 2019, la législation autorise les établissements publics de santé à instaurer une clause de non-concurrence.

Cette clause est mise en œuvre dans l'objectif de **stabiliser l'offre de soins publique en protégeant les activités et assurer la continuité des soins**.

Après concertation des instances du Groupement Hospitalier de Territoire, la clause de non-concurrence prévue par la législation est mise en œuvre pour tous les établissements parties au GHT18 afin d'assurer une unité, à compter de juillet 2024, à l'exception du Centre Hospitalier de George Sand pour des raisons liées à leur spécialité : la psychiatrie.

Cette clause reste un outil à la main des établissements et pourra être appliquée, au cas par cas, sur décision de la gouvernance de chaque établissement, en cas de départ d'un praticien des CH

Jacques Cœur, Sancerre, Vierzon et St-Amand-Montrond.

Le cas échéant, les praticiens amenés à quitter l'établissement ne pourront pas exercer une activité médicale dans un établissement de santé à but lucratif, un cabinet libéral, un laboratoire de biologie médicale privé, une officine de pharmacie, dans un rayon de 10 kilomètres autour de l'établissement concerné pendant une période de 24 mois.

A date, depuis sa mise en œuvre, cette clause n'a pas encore été appliquée.

ore 4005





.LES ACTUALITÉS DU GHT18

1. UN SYSTÈME D'INFORMATION QUI ÉVOLUE

A. LOGICIELS MÉTIERS

> Dossier Patient

Informatisé de GHT

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé prévoit la mise en place de fonctions mutualisées obligatoires qui seront assurées par l'établissement support dont la stratégie, l'optimisation et la gestion commune d'un système d'information hospitalier convergent, en particulier la mise en place d'un dossier patient permettant une prise en charge coordonnée des patients au sein des établissements parties au groupement.



SEPTEMBRE 2021

Choix du DPI *Hôpital Manager* de Softway (également choisi par les GHT 28, 37 et 41)

NOVEMBRE 2021 À JUIN

Formation des référents, ateliers GHT, paramétrage GHT et complément de paramétrage pour les CH de Vierzon et Saint-Amand-Montrond

2021

2022



2024

Déploiement au CH Jacques Cœur de Bourges*

2024



JUIN 2022

Formation et mise en place au **CH de Vierzon** (hors EHPAD)



DÉCEMBRE 2022

Formation et mise en place à l'**EHPAD du CH de Vierzon**



OCTOBRE À DÉCEMBRE 2022

Formation et mise en place au **CH de Saint-Amand-Montrond**

2023

Préparation du déploiement au **CH Jacques Cœur de Bourges** (paramétrages complémentaires spécifiques pour le CHJC, mise en œuvre de l'interopérabilité avec les nombreux autres logiciels déployés sur le CHJC, mise en place de la bidirectionnalité, formations des professionnels, tests, ...)

2023

2024



2025

SEMESTRE 1

Préparation et déploiement au **CH de Sancerre**



2026

SEMESTRE 2

Préparation au **CH George Sand**

Déploiement au **CH George Sand****

2025

2026

**sauf USMP - Unité Sanitaire en Milieu Pénitencier*

***Sous réserve que les développements nécessaires pour la pharmacie du CHGS équipée de robots soient réalisés par l'éditeur.*

Début janvier 2024, *Hôpital Manager* a commencé à remplacer le Dossier Patient Informatisé (DPI) historique de Maincare (*Crossway*) utilisé depuis 2002 au Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges.

Formés et accompagnés par un groupe pluri-professionnel de référents, les services ont basculé les uns après les autres vers le nouveau DPI, à commencer par le service pilote Hématologie-Oncologie. Simultanément, le logiciel métier du bloc opératoire a été remplacé par un module dédié de *Hôpital Manager*.

A fin 2024, l'ensemble des services

du Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges utilise *Hôpital Manager*, excepté l'Unité Sanitaire en Milieu Pénitencier (USMP) dont le déploiement est prévu début 2025.

Cette transition progressive a mis en valeur les forces et les atouts des professionnels de l'établissement du Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges qui se sont appropriés le nouveau DPI et ont surmonté, collectivement et individuellement, les périodes de changement, comme l'ont également fait les professionnels des Centres Hospitaliers de Vierzon et de Saint-Amand-Montrond au moment de leur déploiement en 2022.



En partageant régulièrement, avec les référents, leurs difficultés et les dysfonctionnements parfois bloquants, les professionnels de santé ont ainsi contribué à des modifications et des améliorations de *Hôpital Manager*, afin de préserver la qualité et la sécurité des soins.

Pour autant, sur certaines thématiques, des demandes d'évolutions ont été transmises à l'éditeur *Softway*, au fur et à mesure des déploiements, notamment sur le circuit du médicament, les prescriptions connectées de biologie, les procédures dégradées.

Le déploiement *Hôpital Manager* sur Sancerre est planifié sur le 1^{er} semestre 2025. Sur le CH George Sand, le déploiement doit être reporté en 2026, lorsque *Softway* aura mis à disposition une version permettant l'interface avec les robots de pharmacie.

> Gestion de temps de travail

Les cinq établissements du GHT18 ont choisi le logiciel *Chronos* d'ASYs pour la gestion du temps de travail du personnel médical et non médical.

DATE DE MISE EN PRODUCTION



PERSONNEL NON MÉDICAL

Juin 2023
CH Jacques
Coeur

Janvier 2024
CH Saint-
Amand-
Montrond

**Janvier
2026**
CH Vierzon
CH Sancerre

PERSONNEL MÉDICAL

**Septembre
2023**
CH Jacques
Coeur

**Janvier
2024**
CH George
Sand

**Janvier
2025**
CH Saint-
Amand-
Montrond

**Septembre
2025**
CH Vierzon

NC
*CH George Sand
(après le déploiement
d'un logiciel RH de
GHT)*

Non prévu
CH Sancerre

> Logiciel qualité gestion des risques

Dans le cadre de la mutualisation des systèmes d'information, le logiciel qualité retenu pour le GHT est le logiciel *ENNOV*.

Les premières réunions de travail ont débuté en 2024 et le logiciel devrait commencer à être déployé

sur les différents sites du GHT en septembre 2025 pour le Centre Hospitalier George Sand et début 2026 pour les autres établissements du GHT18.



B. PROJETS D'INFRASTRUCTURE SYSTÈMES ET RÉSEAUX

Pour ces projets, une organisation a été mise en place pour travailler de façon coordonnée sur ces différents sujets techniques. Elle s'appuie sur un pilotage cyber transverse GHT et DSI-RSSI.

RÉSEAU



2 Switchs
2 firewall
VPN HL
Domaines / IP Publiques
Certificats

RÉFÉRENTS

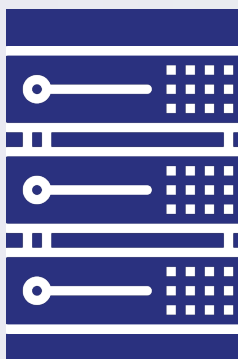
2 administrateurs réseau
(CH G. Sand / CH Vierzon)

SUPPLÉANTS

3 administrateurs réseau
(CH Sancerre / CH Saint-Amand / CH J. Coeur)

Alternants CHJC

INFRASTRUCTURE



1 serveur AD connect
1 secours a connect
Hyper V
Hyperconvergence

RÉFÉRENTS

3 administrateurs infra
(CH Vierzon / CH G. Sand / CH Saint-Amand)

SUPPLÉANTS

2 administrateurs infra
(CH J. Coeur / CH Sancerre)

Alternants CHJC

SYSTÈMES



Synchro AD connect
AD Hardening + PC universel (DUW)
ItOPS (PRTG)
Systancia (VM cleanroom + Postgres)
Convergence AD GHT

RÉFÉRENTS

2 administrateurs système
(CH G. Sand / CH J. Coeur)

SUPLÉANTS

2 administrateurs système
(CH G. Sand / CH Saint-Amand)

Alternants CHJC

SÉCURITÉ



Configuration Sécurité AD Hardening
Sécurité AZURE AD / AD Connect
MFA / O365 / Audit externe
Convergence AD GHT

RÉFÉRENTS

2 référents sécurité
(CH Vierzon / CH Sancerre / Alternant CHJC)

SUPLÉANTS

2 référents sécurité
(CH G. Sand / CH J. Coeur / CH Saint-Amand)

Alternants CHJC

SUPERVISION / MCO



Configuration PRTG
ITOPS
Gestion des alertes

RÉFÉRENTS

3 administrateurs
(CH Vierzon / CH Saint-Amand / CH J. Coeur)

SUPLÉANTS

2 administrateurs
(CH Vierzon / CH Saint-Amand)

Alternants CHJC

C. LES SUBVENTIONS

Après les subventions obtenues dans le cadre des projets HOPEN, SUN-ES et ESMS numérique volet EHPAD qui ont permis de financer les licences, les prestations et l'hébergement du DPI/DUI de GHT *Hôpital Manager* de Softway, ainsi que l'interopérabilité entre ce DPI et les autres logiciels métiers des différents centres hospitaliers, l'établissement support a déposé en 2024 de nouveaux dossiers afin d'obtenir des financements complémentaires pour le GHT18.

L'ARS a validé les dossiers et les subventions obtenues ou à venir pour le GHT18 sont les suivantes :

HOPEN2 - phase 1 : 611 000 €,
sous réserve d'atteinte des cibles d'usage au 31/07/2025

Avec notamment l'alimentation de *Mon Espace Santé* (DMP) avec les lettres de liaison, les ordonnances de sortie, les comptes-rendus opératoires, les comptes-rendus de consultation, d'imagerie ainsi que la qualification de l'Identifiant National de Santé.

Appel à projet Qualité de Vie au Travail : 600 000 €, avec notamment le projet de déploiement d'un logiciel de reconnaissance vocale en lien avec le DPI *Hôpital Manager* sur les cinq établissements (Zénidoc ou Nabla), la mise en œuvre de l'intelligence artificielle pour l'imagerie des urgences du Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges et le déploiement de la préadmission en ligne au niveau du Centre Hospitalier Jacques Cœur dans un premier temps.

Appel à projet sécurisation des établissements cyber : 231 000 €, les projets seront financés à 50 % concernant notamment le contrôle d'accès physiques, la gestion des alertes, la mise en place d'un plateau utilisateurs pour le plan de continuité d'activité en cas de cyber attaque, l'authentification forte, un logiciel de détection et de réponse aux endpoints pour répondre à un incident, ainsi qu'une solution de sauvegarde pour le Centre Hospitalier de Vierzon.

Ces différents projets seront conduits sur les années 2025 et 2026.

2. DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA CYBERSÉCURITÉ

**En 2024,
10% des victimes de cyberattaque
étaient des hôpitaux.**



Les menaces qui affectent les hôpitaux prennent principalement la forme de compromissions du système d'information, c'est-à-dire de violations de bases de données et de codes confidentiels, de messages électroniques malveillants et de rançongiciels, ces derniers étant les plus destructeurs.

> Plans d'action et recommandation de sécurité

Afin de réduire les risques de compromission qui auraient un effet catastrophique et qui réduiraient les chances du patient avec un arrêt total des activités, **5 plans d'action prioritaires** sont lancés depuis 3 ans et se termineront fin 2025 notamment avec le durcissement des systèmes.

Des audits réguliers permettent de vérifier notre résilience et seront renforcés sur 2026.

> Sensibilisation et tentatives d'attaques

Avec les actions entreprises, **4 tentatives de cyberattaque ont été déjouées** grâce à des gestes barrière simples, mais qui font maintenant partie d'une hygiène sécurité, avec notamment des campagnes de test et formation auprès des agents, des vidéo-quizz mensuels pour sensibiliser et former les professionnels. De nombreux agents connaissent les risques de cliquer sur des mails piégés et sont de plus en plus vigilants. Ils acceptent également que les clés USB soient interdites et bloquées.

10 actions menées en 2024

Jeux Olympiques de Paris 2024

1

Ils ont permis de faire un grand pas sur la sécurisation de l'établissement, puisque le CH Jacques Cœur de Bourges était en première ligne.

> Mise en place d'une **solution de rappel par SMS** des agents et médecins conforme au plan blanc des hôpitaux, et d'une **plateforme de gestion de crise** qui sera complète courant 2025.

> Diffusion de **kits de secours par fiches réflexes** accompagnée d'une formation et sensibilisation auprès des agents, administrateurs de garde, la DSI, le standard et les agents de sécurité.
> Réalisation d'un **exercice sur table** basé sur un scénario de compromission par une clé USB pour s'entraîner à détecter, réagir, alerter et déclencher les procédures dégradées afin de continuer les activités auprès des patients.

2

Plan de Continuité des Activités - Plan de Reprise des Activités (PCA-PRA)

Solution de détection sur les réseaux

3

> **Solution basée sur une Intelligence Artificielle** (IA) permettant d'anticiper des comportements anormaux sur le réseau de l'établissement, ainsi que des alertes auprès des équipes de la Direction des Système d'Information (DSI) et du Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI).

> Mise en place d'un **outil de surveillance des menaces** depuis Internet qui permet de détecter les vulnérabilités et de remédier au plus vite à réduire le risque. Un scan tous les deux mois est réalisé.

4

Scanner : surveillance des vulnérabilités externes

Filtrage et maîtrise des accès externes des prestataires

5

Plusieurs établissements de santé ont été corrompus par des accès distants, liés notamment à des prestataires, qui souhaitent se connecter à distance.
> Pour réduire le risque, **fermeture de tous les accès** (sur demande, ouvert le temps de l'intervention).
> Fin 2024, **déploiement d'une solution de contrôle d'accès** au Système d'Information Hospitalier (SIH) obligeant tous les prestataires souhaitant accéder au système à passer par un boîtier et par une authentification forte (mot de passe + validation par SMS, ou par le smartphone).

> Introduction de l'Intelligence Artificielle pour la cyber sécurité, et aussi pour les métiers, avec des méthodes de **transcription de comptes-rendus** médicaux mais également de transcription des comptes-rendus d'instance. 2024 a été l'année des tests avec plus de 10 médecins et 5 secrétaires. Dès 2025, la solution sera déployée à grande échelle.

6

Intelligence Artificielle

RGPD

7

> **Intégration des traitements dans le nouveau registre** toujours en cours, avec 60% de conformité. 2025 doit permettre la finalisation et entrer dans une phase de maintien.

> Réalisation de **3 demandes d'accès**, portant notamment sur la rectification des données personnelles

8

Droits d'accès

Conventions

9

> Augmentation significative (150 %) des **conventions enregistrées et traitées** au niveau réglementaire.

> Convergence de plus en plus avancée en cybersécurité au niveau du GHT18
> 7 grands projets menés par le GHT18 et les équipes constituées en 2024

10

GHT18

3. DES RECRUTEMENTS DE PRATICIENS

En novembre 2024, le GHT18 a recruté deux praticiens formés au CHRU de Tours :

- **Docteur Isabelle DUFLLOT, Praticien hygiéniste**, recrutée pour les établissements du GHT afin de renforcer la prévention du risque infectieux.
- **Docteur Evan TERRIER, Pharmacien**, à temps partagé entre le CHJC et le CHGS à hauteur de 50% dans chaque établissement.

Ces deux praticiens ont pu découvrir le département du Cher à l'occasion de leur internat, avant de décider de démarrer leur activité professionnelle au sein des établissements du GHT18. Pour favoriser les recrutements médicaux sur le territoire du Cher, l'ensemble des établissements du GHT se coordonne pour permettre aux Praticiens A Diplôme Hors Union Européenne (PADHUE) de réaliser leur parcours de consolidation dans les services validants du territoire. Le Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges accueille régulièrement ces professionnels dans ses services de gynécologie-obstétrique, pédiatrie, urgences et Médecine Intensive-Réanimation.

”



**MON OBJECTIF PRINCIPAL
EST DE PARTICIPER À DES
INITIATIVES VISANT À
AMÉLIORER ET SÉCURISER
LA PRISE EN CHARGE
DES PATIENTS, TOUT EN
RENFORCENT LES RELATIONS
VILLE-HÔPITAL.**

Dr Evan TERRIER
Pharmacien

4. UNE PREMIÈRE PARTICIPATION À SANTEXPO

> Un salon de référence dans le secteur de la santé et du médico-social

Santexpo, c'est l'événement majeur de la santé en France depuis plus de 50 ans. Porté par la Fédération Hospitalière de France (FHF), ce salon parisien rassemble les principaux acteurs de la santé et du médico-social (professionnels, décideurs, partenaires, étudiants, recrues potentielles). Un événement qui revendique plus de 30 000 visiteurs et 750 exposants sur 3 jours !

> Une participation inédite au service d'objectifs communs

Du 21 au 23 mai 2024, le GHT18 était donc présent pour la première fois au salon Santexpo. Une participation qui visait 3 objectifs :

1. Donner de la visibilité aux établissements publics de santé du GHT18 et au département du Cher,
2. Permettre des échanges privilégiés avec les acteurs institutionnels de la santé,
3. Faire une veille en santé

(innovations, prestataires, débats, présentations, etc.).

> Un public au profil varié

Représenté par le Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges, le Centre Hospitalier George Sand et le Centre Hospitalier de Vierzon, le GHT18 était accompagné du Conseil Départemental du Cher afin de présenter aux visiteurs aussi bien les établissements publics de santé du Cher (activités, fonctionnement, personnels...) que les atouts du territoire (qualité de vie, culture, sport...). Chacun a ainsi pu découvrir le territoire du Cher (vidéos et supports touristiques à l'appui) tout autant que la gastronomie locale (sirop Monin, galette aux pommes de terre, terrine, ...). Un avant-goût des attraits du Cher !

La participation du GHT18 au salon était également l'occasion de se présenter aux acteurs nationaux de la santé et de renforcer les liens avec les interlocuteurs de proximité, tels que l'ARS Centre-Val de Loire. Les échanges ont aussi été nombreux



Mme GAMBELLI, M. HENIN, Dr VAZ, M. FAUQUEMBERGUE, Mme PERIER, M. VO DINH, M. COURSIER, M. ROLIN



Dr VAZ, M. FAUQUEMBERGUE, Mme DE BORT (DG ARS-CVL)



avec les prestataires de service, afin de réfléchir aux opportunités de travailler ensemble pour gagner en performance et efficacité.

> Un jeu concours plébiscité

Afin d'encourager les visites, les prises de contact et les échanges sur le stand, un jeu concours a aussi été organisé durant toute la durée de l'évènement. A l'issue du salon, un tirage au sort a permis de désigner le gagnant du lot mis en jeu

: un séjour dans le Berry. Remporté par un interne en médecine d'Amiens, celui-ci a pu, le temps d'un weekend, découvrir les plus beaux sites du département du Cher (jeu de

une nuit dans une chambre d'hôtes de Bourges. Une occasion unique de poser ses valises dans le Cher, de découvrir un territoire éloigné de son département d'origine et, pourquoi pas, d'envisager une installation dans le Berry.

> Une première fois qui en appelle d'autres... ?

La première participation des professionnels du GHT18 à Santexpo a été l'occasion de réunir divers profils (directeur, président de la Commission Médicale d'Établissement, cadre de santé, chargé de recrutement, infirmier en pratique avancée...) et d'œuvrer à une **mission commune : valoriser et défendre les atouts de chacun des établissements qui compose le GHT18**. Au-delà des activités propres à chaque structure, participer à Santexpo a également permis un temps de cohésion et de rassemblement des professionnels du GHT18.



FORT DE L'OPÉRATION MENÉE EN 2024, LE GHT18 SOUHAITE RÉITÉRER SA PARTICIPATION EN 2025 ET FAIRE (RE)CONNAÎTRE D'AVANTAGE ENCORE LES ATOUTS DU GHT18 À L'ÉCHELLE NATIONALE.



**.DES PROJETS QUI
SE POURSUIVENT**

1. LE DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉSANTÉ

LA TÉLÉSANTÉ EN 2024, C'EST :

Un **changement des plateformes numériques sécurisées** de télésanté pour la téléconsultation et la téléexpertise

La poursuite du **déploiement des activités de télésanté** à l'échelle du GHT

L'année 2024 a fait l'objet de modifications de plateforme de télésanté.

En effet, après la validation du comité stratégique du GHT18 en novembre 2023, les établissements du GHT ont fait le **choix de retenir le même éditeur de solution de téléconsultation, couplant visioconférence et gestion sécurisée des données patientes**. Désormais c'est sur la plateforme **ROFIM** qu'est réalisée cette activité.

L'année 2024 a permis de déployer et accompagner les professionnels sur ce nouvel outil.

La téléexpertise a également connu un changement de plateforme au

niveau régional, avec le déploiement d'**OMNIDOC** (solution de téléexpertise pour les professionnels de santé permettant l'échange d'avis sécurisé) au sein du GHT18 en 2024.

Grâce à cet outil sécurisé, les médecins spécialistes peuvent répondre aux demandes d'avis des professionnels de santé du territoire, tout en assurant une valorisation de cette activité et une sécurité médico-légale par la traçabilité des échanges.

La téléexpertise continue d'être déployée en **infectiologie** par le Docteur Guimard, chef de service de médecine infectieuse, qui a étendu, en 2024, les téléexpertises à l'échelle du GHT18 et du territoire du Cher pour l'ensemble des

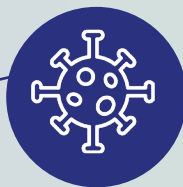
établissements publics, mais aussi les établissements privés et les professionnels libéraux.

La téléexpertise en **dermatologie**, a poursuivi son déploiement sur le premier trimestre 2024. Suite au départ du Docteur Moineau, cette activité est en suspens depuis le 27 mars 2024.

Enfin, deux nouvelles lignes de téléexpertises ont été ouvertes par le Docteur Cirier, chef de pôle femme-mère-enfant et chef de service de gynécologie-obstétrique. En gynécologie et en obstétrique / médecine fœtale, les professionnels de santé du territoire peuvent désormais faire des demandes d'avis via la plateforme Omnidoc.

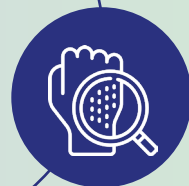
ANNÉE 2024

114
téléexpertises
en infectiologie



197

téléexpertises
en gynécologie-obstétrique



52

téléexpertises
en dermatologie (3 mois)

2. LA DIRECTION DES ACHATS DU GHT18

> Composition de la direction des achats

👤 Directeur des achats : Anne DESCOUTS

👤 Adjoint au Directeur / Responsable de la cellule territoriale de la commande publique : Loïc MAHUT

👤 Contrôleur de gestion : Nassima BOUKHLAL

👤 Gestionnaire : Murielle LAVERGNE

👤 Gestionnaire : Karine GAURIEAU

👤 Gestionnaire/Secrétaire : Angélique CASTAGNIE

> Missions

Cellule Territoriale de la Commande Publique

- Sécurisation des procédures marchés,
- Coordination de la commission interne de l'achat public,
- Veille réglementaire « marchés publics »,
- Gestion des marchés publics des établissements du GHT du Cher, appui technique et méthodologique aux services acheteurs,
- Elaboration, passation des marchés, des avenants, des déclarations de sous-traitance,
- Participation au Comité de



Coordination des Achats,

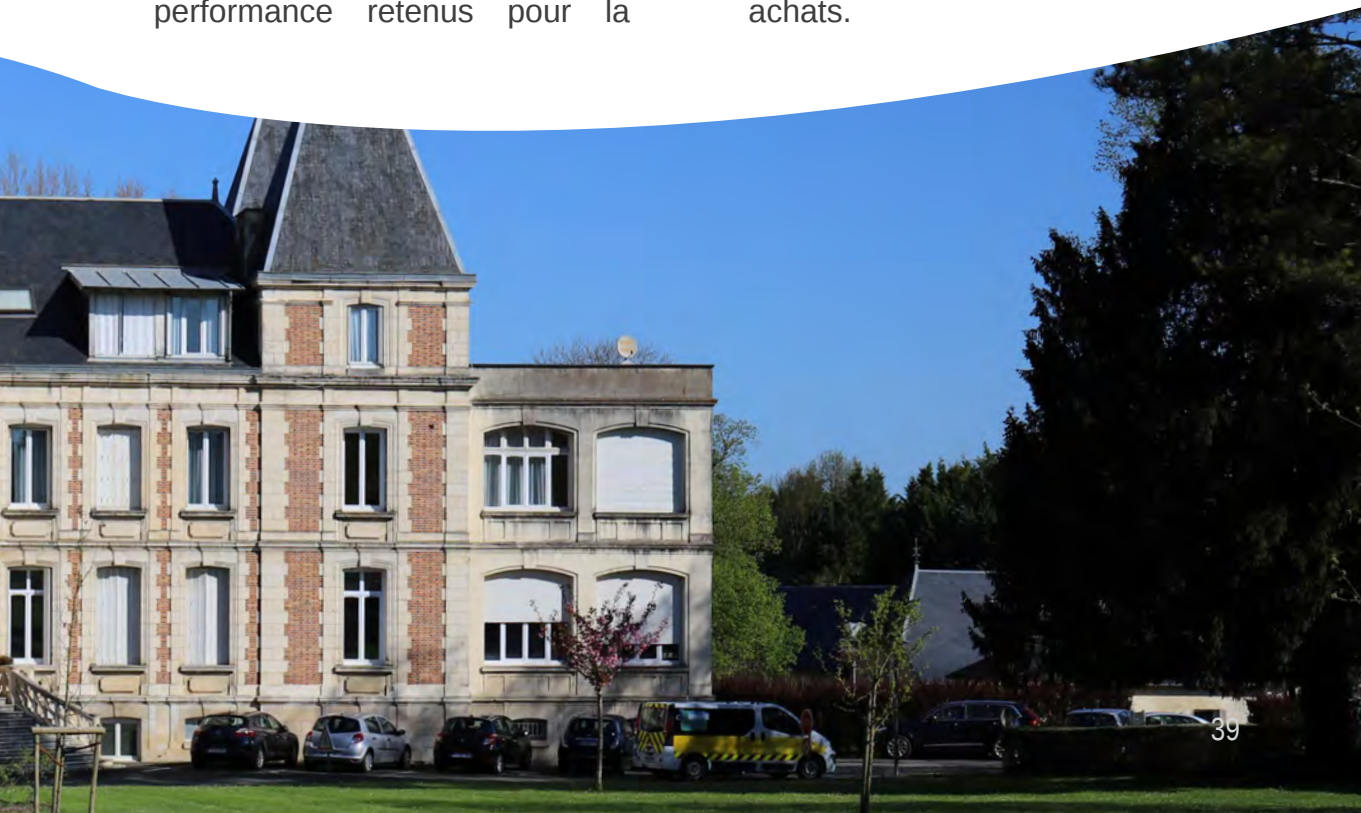
- Mise en œuvre de la convergence des marchés des établissements membres du GHT 18,
- Réduction du hors marché.

Contrôle de gestion

- Conseils aux décideurs dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'actions achat,
- Construction et proposition de tableaux de bord à destination de la direction des achats du GHT,
- Recueil et consolidation des données achat : cartographie des achats et saisie des données du Plan d'Actions Achats Territorial (PAAT),
- Suivi des indicateurs de performance retenus pour la

fonction achat de territoire,

- Mise en place des procédures garantissant la fiabilité des informations relatives à la performance achat, au calcul des gains et à leurs impacts budgétaires,
- Recueil, consolidation et analyse des données achats sur la base des données issues des GEF des établissements,
- Analyse des écarts entre les objectifs de performance achat, les budgets et les résultats, et alerte des membres du Comité de Coordination des Achats,
- Analyses de coûts,
- Réalisation d'études et de travaux de synthèse dans le domaine des achats.



> Indicateurs 2024



99 procédures et marchés ont été réalisés et notifiés par la Cellule territoriale de la commande publique.

En détail :

21 appels d'offres ouverts (AO), dont 1 en système d'acquisition dynamique (SAD)

29 marchés à procédure adaptée (MAPA)

38 marchés négociés (MNCS)

2 concessions de service public

2 autorisations d'occupation temporaire du domaine public (AOT)

5 marchés subséquents

2 annulations

25

35

14 (58%)

2 (6%)

3 (13%)

6 (17%)

7 (29%)

22 (65%)

2 (6%)

1 (3%)

1 (3%)

1

1



20	12	5	2
4 (20%)	1 (8%)		
14 (70%)	6 (50%)		
1 (5%)	4 (34%)	3 (60%)	1 (50%)
		1 (20%)	
1 (5%)	1 (8%)	1 (20%)	1 (50%)

> CIAP

33 réunions de la commission interne des marchés publics programmées (32 maintenues).

> Conventions

- GCS Achats du Centre : 19 procédures ;
- RESAH : 79 numéros de marché attribués pour 14 adhésions de conventions ;

• UNIHA : 67 numéros de marché attribués pour 16 adhésions de conventions ;

• CAIH : 50 numéros de marché attribués pour 4 adhésions de conventions.

> Faits marquants 2024

- Marchés à fort impact mono-établissement (Urgences du CH Jacques Coeur, étude de

Dossiers présentés en CIAP

25

appels d'offres

22

marchés à procédure adaptée (MAPA)

21

marchés négociés

5

marchés subséquents

1

procédure concurrentielle

reconstruction du CH Sancerre, EHPAD Taillegrain) ;

- Lancement des travaux de rédaction du SPASER, (Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables) ;
- Lancement des travaux relatifs à la Déontologie ;
- Acquisition du logiciel Achat public et nouvelle organisation de travail au sein de la CTCP (Cellule Territoriale de la Commande Publique) ;
- Recours à la nouvelle plateforme ;
- Formation les marchés publics de travaux : « Monter une opération de A à Z » ;
- Formation « Risques disciplinaires et juridiques liées aux marchés publics » ;
- Mise en place de l'outil collaboratif pour les référents achats ;
- Mise en place tous les quinze jours d'une réunion entre les référents achats et les professionnels de la CTCP (Cellule Territoriale de la Commande Publique) ;

> Projets 2025

- Mise en production de l'ensemble du process « achat public » ;
- Finalisation du SPASER, (Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables) ;
- Finalisation de la Charte relative à la Déontologie ;
- Projet d'accompagnement de la Direction des Achats au profit des établissements parties sur différentes thématiques (Hors-marché, code de la commande publique ...) ;
- Mettre à jour le Règlement intérieur de la Fonction Achat du GHT18 ;
- Création de la GED (Gestion Electronique des Documents) du règlement intérieur de la fonction achat du GHT18 ;
- Réduction du Hors Marché de la Pharmacie pour le GHT18 ;
- Formation GHT18 relative à l'exécution des marchés de travaux.

3. L'EMGT18 ET AGARICS

L'Equipe Mobile Gériontologie Territoriale du Cher (EMGT18) poursuit son activité de **dépistage de la fragilité des personnes âgées de 60 ans et plus**, indépendantes ou qui ont besoin de très peu d'aide au quotidien, en intervenant à leur domicile gratuitement dans tout le département du Cher.

Ensuite, le médecin gériatre réalise une synthèse pour l'établissement du bilan et du Projet Personnalisé de Prévention (PPP) à l'attention de la personne elle-même, du médecin traitant et des spécialistes éventuels. Un suivi de la personne âgée est mis en place avec une évaluation tous les 6 mois à 1 an.



Objectif : le maintien de la qualité de vie à domicile

Les infirmières de l'EMGT18 poursuivent la réalisation de bilan de santé complet à domicile basé sur la recherche systématique des critères de fragilité et des grands syndromes gériatriques afin d'avoir une vision globale de l'état de santé.

En complément à l'activité réalisée par l'EMGT18, l'équipe AGARICS (**Agir pour Garder son Autonomie en Restant Indépendant Chez Soi**) intervient entre les évaluations des infirmières pour **réaliser du renforcement musculaire et préconiser des exercices** à pratiquer en autonomie afin d'améliorer l'état

de santé des patients.

En 2024, l'EMGT18 et AGARICS ont poursuivi leur activité et ont œuvré pour se faire connaître davantage :

- Intervention à l'IFAS de Bourges, de Saint-Amand-Montrond et de Vierzon 2 à 3 fois par an ;
- Participation au salon France Alzheimer ;



- Participation au salon de la Polyarthrite (AFPréc) ;
- Rencontre avec les structures médico-sociales.

Cette année 2024 encore, il y a eu la participation au congrès de la Société Gériatrie de l'Ouest et du Centre (SGOC) à Poitiers en juin 2024 pour présenter l'étude : « le bilan vaccinal de l'EMGT », à partir de nos statistiques. C'est également

un moyen pour faire connaître notre activité dans le Cher.

2024, c'est :

- **315 rendez-vous EMGT18**
(308 en 2023)
- **794 rendez-vous AGARICS**
(657 en 2023)

Dans le département du Cher, il est estimé que plus de **45 000 personnes sont concernées par ce dépistage**. Il est donc nécessaire de poursuivre les actions de mobilisation.

En 2025, l'EMGT18 participera au congrès de la SGOC. De plus, il y a une volonté d'étendre la proposition faite aux patients en permettant à l'équipe AGARICS d'être au complet, notamment par le recrutement d'une psychologue et d'une diététicienne pour travailler en multi-modalité et être plus efficace dans la réversibilité de la fragilité.



4. LA MAISON SPORT-SANTÉ DU GHT18

✓ L'habilitation Maison Sport Santé a été renouvelée pour les 5 prochaines années.

✓ Des créneaux supplémentaires en sport santé ont été ouverts.

2024 a permis à la Maison Sport Santé de poursuivre ses activités et de se déployer davantage.

Le sport-santé contribue au bien-être et à la santé grâce à la pratique d'une activité physique adaptée pour le maintien en bonne santé.

En partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 18), **la Maison Sport-Santé du GHT18 propose des créneaux de sport-santé adaptés à chaque pathologie, dans tout le département du Cher.**

> Les objectifs pour 2025

En 2025, il est prévu l'ouverture de créneaux supplémentaires pour proposer de l'escrime-santé et du basket en santé (en partenariat avec le Tango Bourges Basket).

Le souhait est également d'**étendre les ateliers en sport-santé au CREPS** notamment grâce à la signature d'une convention tripartite avec le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS), le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 18) et la Maison Sport Santé du GHT du Cher.

La Maison Sport Santé du GHT du Cher remercie le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 18) pour son implication dans ce label.



